



LIBRE EXPRESSION

VILLIERS AMBITION, C'EST AVEC VOUS !

La commissaire-enquêteur (CE), mandatée par le Tribunal Administratif de Melun, a validé la modification n°3 du PLU de Villiers. Deux réserves émises ont aussitôt été prises en compte par la ville. On peut s'étonner qu'en pleine période de fêtes, au moment où les Français cherchent à oublier les tracas du quotidien, certains opposants, toujours aussi aigris, aient choisi de poursuivre leurs polémiques indignes et manipulatoires, pourtant, une fois de plus, démenties par les conclusions du rapport d'enquête.

Ainsi, sur l'absence de réunion publique, c'est la CE elle-même qui a décidé de ne pas en faire, considérant l'information de la population suffisante (page 3 de sa conclusion).

Toujours selon la CE, «les affirmations des participants à l'enquête selon lesquelles le stade Rimet serait beaucoup fréquenté sont inexactes» (page 5 de sa conclusion).

Enfin, elle a relevé (pages 13-14 de son rapport d'enquête) qu'un certain nombre d'observations ont été envoyées à deux reprises, que plusieurs ont été faites par les mêmes auteurs et que la moitié d'entre elles étaient anonymes. Elle a également noté à plusieurs reprises que la collectivité avait apporté des réponses argumentées.

Cette modification permettra :

- d'élargir les secteurs jardins, qui passent de 11 à 18,4 hectares et ainsi

protéger un peu plus nos quartiers pavillonnaires et les espaces verts.

- d'augmenter les contraintes pour les opérateurs en imposant 5m de retrait pour dégager plus de verdure et de pleine terre devant chaque opération.

- de restructurer et embellir nos entrées de ville et leur donner une véritable identité.

- de définir des Orientations d'Aménagement et de Programmation pour résorber des zones d'habitat ou de construction fortement dégradées nuisant à l'environnement proche : l'actuel Super U, l'abattoir en face IKEA, l'angle de l'avenue du Maréchal Leclerc et de la gare etc...

- de préserver notre cœur de village ancien en limitant la possibilité de construire des collectifs.

- de redynamiser la place Remoiville avec notamment la création d'une brasserie 1900 style Baltard au bas du musée (limité à 9,50m).

Pour nous, une équipe municipale se doit d'avoir une vision à long terme pour sa ville et non pas se limiter à des considérations souvent simplistes, ringardes et surtout sans ambition pour l'avenir, au sein d'une évolution institutionnelle illustrée par l'extension de la Métropole où nos villes doivent se battre pour exister.

L'équipe de la majorité municipale.